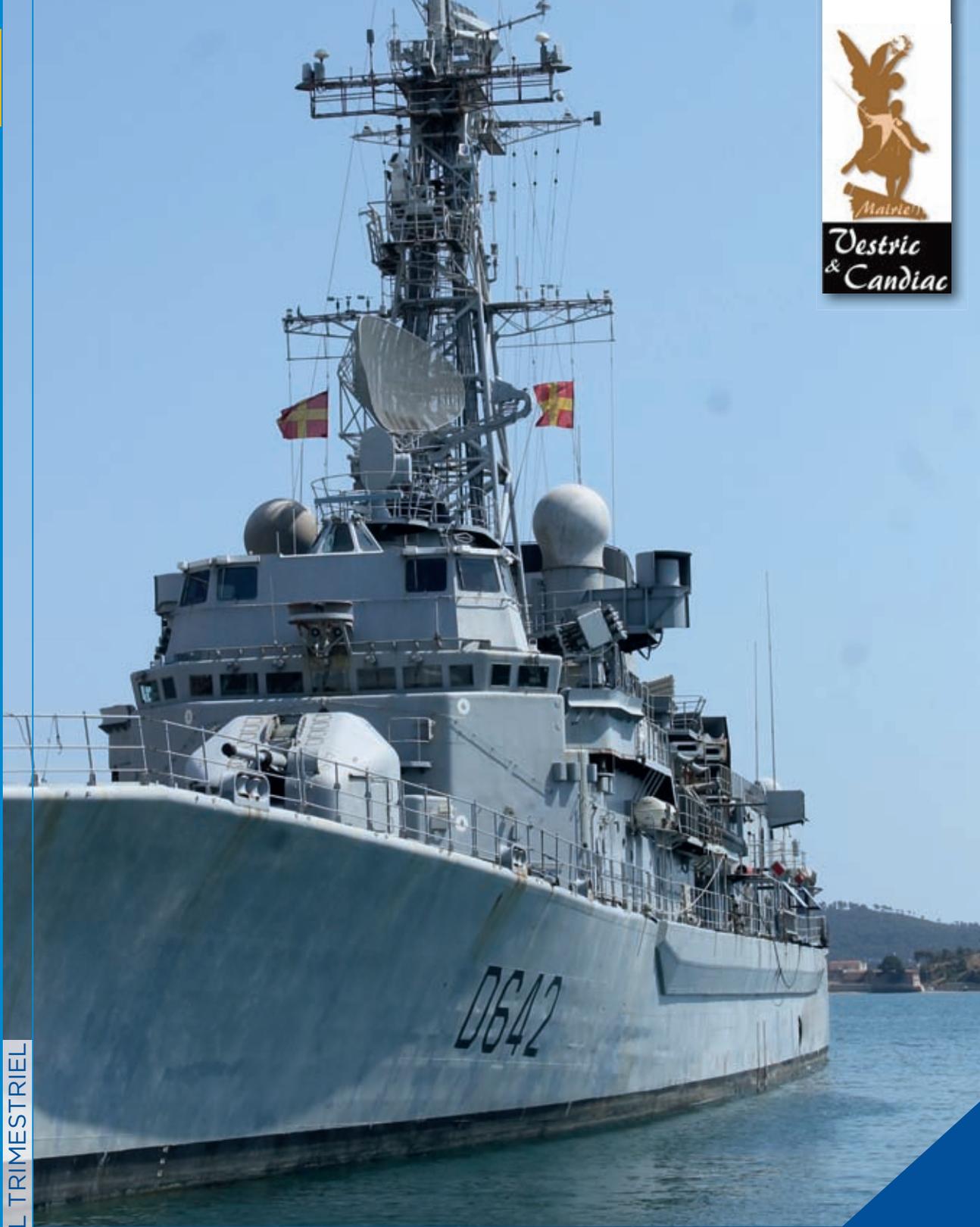


VESTRIC & CANDIAC

JOURNAL MUNICIPAL TRIMESTRIEL



Les travaux du conseil



P.4

Fête votive 2017



P.9

Travaux tennis



P.12

Forum des associations



P.15



LE MOT DU MAIRE



Vestriçoises, Vestriçois,

Les beaux jours sont arrivés avec des températures très élevées, nous imposant des mesures de prévention contre la canicule et l'utilisation de notre ressource en eau.

Le marché des travaux de la 3^{ème} tranche de la route départementale 56, après appel d'offres et négociations, a été attribué au groupement EIFFAGE/CISE TP pour un montant de 593 170,93 € hors taxes, les travaux démarreront dans le courant du mois de septembre 2017.

Afin de préserver notre agence postale communale et améliorer l'accueil du public, dans les prochains mois, elle sera intégrée dans les locaux de la mairie. Nous avons rencontré récemment un représentant de la poste qui nous a donné son aval. Nous allons profiter de ce transfert pour effectuer des travaux de rénovation, après la mise aux normes d'accessibilité, de la mairie. La boîte aux lettres qui se trouve actuellement proche du rond-point sera installée près de la mairie.

Une page d'histoire se tourne, c'est avec beaucoup de nostalgie que nous avons appris le désarmement de la Frégate Anti-Sous-Marine Montcalm, à compter du mois de juillet. Depuis sa mise en service dans les années 80, de nombreux échanges et rencontres ont eu lieu, avec la venue des marins lors de cérémonies officielles ou autres, la visite du bâtiment par des élus à l'occasion de la journée des familles. Je remercie les différents commandants qui se sont succédés à la tête de la frégate pour leur accueil et la découverte de la Marine.

Contrairement à des rumeurs qui circulent dans et hors du village, la fête votive se déroulera du 26 au 30 juillet dans les mêmes conditions que les années précédentes. **La seule modification très importante est que le tir des marrons d'air (bombes), ne peut être fait que par des artificiers agréés. En conséquence, ce sera une sirène d'alerte qui signalera, en différents points du village, le début et la fin des manifestations taurines qui empruntent les rues.**

Je vous souhaite une excellente fête votive, un bel été et de bonnes vacances à tous.

Jean-François LAURENT,
Maire de Vestric et Candiac



VOTRE MAIRE VOUS REÇOIT

M. Jean-François LAURENT
vous reçoit sur rendez-vous
les lundis après-midi de
14h à 17h30 et les vendredis
matin de 8h30 à 11h.

LES TRAVAUX DU CONSEIL

4

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2017

■ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE LE SANGAR

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'octroyer au «Sangar» une subvention exceptionnelle de 100 € pour sa participation à l'inauguration du ponton du lac.

■ RÉVISION ALLEGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport favorable suite à l'enquête publique.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la révision allégée n°1 du PLU.

■ AGENCE DE L'EAU : SUBVENTION POUR L'ACHAT DE 2 DÉSHERBEURS THERMIQUES

Le conseil municipal à l'unanimité décide de l'achat de 2 désherbeurs thermiques et demande une subvention auprès de l'Agence de l'Eau

■ MODIFICATION DE L'INDICE BRUT TERMINAL DES INDEMNITES DES ADJOINTS

Le conseil municipal à l'unanimité décide de prendre en compte l'indice terminal de la fonction publique pour le calcul des indemnités des élus.

■ DÉCHETTERIE

Le conseil municipal à l'unanimité décide de la cession de la parcelle et des bâtiments de la déchetterie AY 178 et la parcelle AY 170a pour l'euro symbolique à la Communauté de Communes.

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : SPANC

La compétence SPANC (service public d'assainissement non collectif) est revenue aux communes au 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de la clôture du budget annexe du SPANC et de l'affectation du résultat au budget général de la Communauté de Communes.

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier

au 17 février 2018. Le conseil municipal à l'unanimité décide de la création de trois postes d'agents recenseurs et d'un poste de coordonnateur.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2017

■ TARIF DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Dans le cadre de l'état d'urgence, des directives de la Préfecture, il y a lieu de gérer différemment le périmètre de la fête votive.

Pour ce, le cafetier est autorisé à une extension de sa terrasse sur une partie communale, pour y exercer son activité de débit de boissons.

Le conseil municipal à l'unanimité fixe le tarif annuel d'occupation du domaine public pour l'extension de la terrasse du cafetier.

■ RAPPORTS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DU FERMIER

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les rapports émis par SUEZ pour l'année 2016.

■ TAXE AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement a été instaurée sur la commune en 2014. La délibération court sur 3 ans. Le taux fixé était de 5%. Le conseil municipal à l'unanimité décide d'appliquer pour 3 années supplémentaires la taxe d'aménagement.

■ RENOUVELLEMENT BAIL LE SANGAR

Le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler pour 2017 le bail du lac à l'association de pêche «le Sangar».

■ AMÉNAGEMENT VRD DE LA 3^e TRANCHE DU RD 56

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'octroyer le marché d'aménagement VRD de la 3^e tranche du RD 56 ainsi que divers travaux à GRP EIFFAGE/CISE TP pour un montant de 593 170.93 € HT.

FRÉGATE MONTCALM



UNE DERNIÈRE VISITE À BORD ET UN HOMMAGE RENDU...

Le jeudi 22 juin, Monsieur le Maire et deux adjoints se sont rendus à bord de la Frégate Montcalm, pour une dernière visite avant son désarmement après 35 années de service.

Ils ont été reçus par le Capitaine de Vaisseau Nicolas PITRAT. Après un déjeuner dans le carré commandant, le commandant PITRAT leur a fait l'honneur de la visite très détaillée des installations. Il leur a ensuite remis symboliquement, le tableau peint en 1980 par Madame MALFRÉ, représentant le château de Candiac ainsi qu'une copie de l'acte de baptême du Marquis de Montcalm.

La Préparation Militaire Marine de Nîmes est jumelée, depuis sa création, à la Frégate Anti-Sous-Marine Montcalm.

C'est pour rendre hommage au bâ-

timent et aux équipages successifs que la PMM a souhaité que la remise des diplômes de la promotion 2017 ait lieu au château de Candiac, le samedi 24 juin. La cérémonie, en présence d'une délégation du Montcalm et sous l'autorité du capitaine de corvette Pascal ANSELME, a débuté devant le perron sous une chaleur accablante. Les récipiendaires ont reçu une médaille (DEFNAT échelon bronze) puis dans la salle de réception, un brevet leur a été remis.

Pour l'instant, il n'est pas prévu qu'un autre navire porte le nom de Montcalm, mais nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve... En attendant, le tableau sera prochainement exposé à l'accueil de la mairie. Nous remercions particulièrement le Commissaire Ornella VALLS, notre référente à bord, pour sa gentillesse et sa disponibilité.



CÉRÉMONIE DE REMISE DES DICTIONNAIRES AUX FUTURS ÉLÈVES DE 6^{ème}

6



C'est sous un soleil battant que les 22 CM2 de l'école élémentaire Montcalm, accompagnés de leurs camarades délégués, se sont rendus à la mairie pour assister à la cérémonie officielle organisée en leur honneur dans la salle du conseil municipal.

Ce vendredi 16 juin 2017, les élèves ont eu le privilège, après la visite des locaux municipaux, de poser de nombreuses questions à M. Jean-

François Laurent, Maire de Vestric et Candiac, ainsi qu'à Mme Agnès Nectoux, première adjointe, à propos de leur rôle dans notre commune.

A 15h, les futurs collégiens ont chacun reçu, de la main de M. le Maire, un dictionnaire dédié ainsi qu'un ouvrage sur la République Française. Cette cérémonie s'est déroulée sous les applaudissements des élèves ravis, dans une ambiance particulière-

ment joviale et bienveillante.

La remise du dictionnaire par M. le Maire reste un moment solennel d'une grande portée symbolique, très attendu des élèves.

S'en est suivie une collation offerte à tous dans la cour de l'ancienne école ; la chaleur n'émoussant en rien l'enthousiasme et l'énergie de nos chers élèves.

Geneviève Perera

QUALIGAZ

Entretien - Dépannage - Gaz

5 bis rue Dhuoda • 30900 NÎMES • Tél. : 04 66 84 37 73
Fax : 04 66 84 37 36 • info@qualigaz.fr • www.qualigaz.fr

**CARROSSERIE
DEMELLO**

— Tél : 04 66 71 14 39 —

ZI les rhodes Vestric 30600

COMMÉMORATION

8 MAI 1945



Suivant le protocole, la cérémonie a débuté par la lecture du communiqué de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.

Puis, Monsieur le Maire a lu le message de Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, avant le dépôt de la gerbe au pied du monument aux morts, par Jules et Clément.

Une minute de silence a ensuite été respectée. Puis Anaë, Pauline, Margaux, Emeline, Lôa, Tôm et Zoé ont chanté «Le Chant des Partisans» accompagnés de la directrice de l'école élémentaire Madame PE-RERA.

La commémoration s'est achevée par La Marseillaise. L'assistance s'est ensuite retrouvée dans la salle des Marronniers pour le vin d'honneur.

AIRE COMMUNALE

RUE CARRIÈRE

DU MOULIN



Dernièrement, nous avons renouvelé les jeux pour enfants dans le parc ombragé, crée au début des années 90 :

- une maisonnette avec toboggan, mur et cordage d'escalade,
- une balançoire et un jeu sur ressort sont maintenant à la disposition des

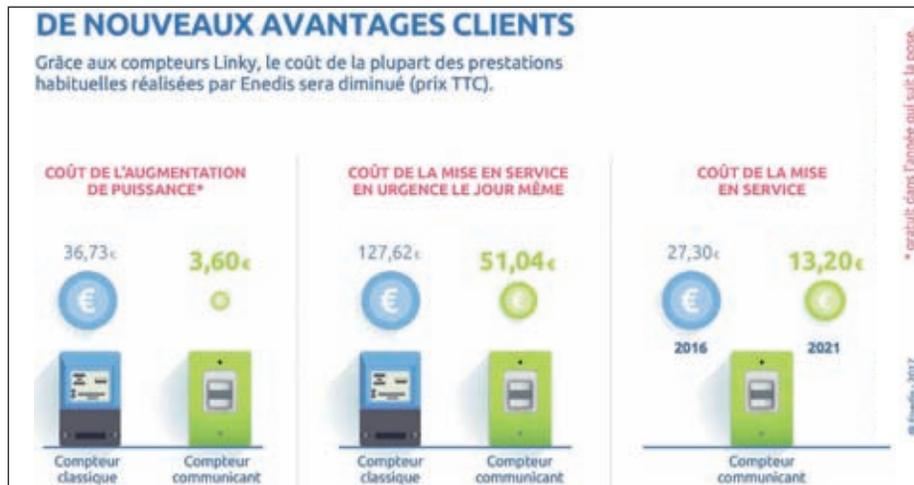
enfants toujours sous la surveillance des adultes.

L'aménagement des jeux du Parc Fontaine Saint Martin a commencé, les enfants et leurs parents devraient pouvoir en profiter pour les vacances d'été.



LE NOUVEAU COMPTEUR ÉLECTRIQUE LINKY

8



distance : donc plus de factures estimées.

- Un pilotage du réseau plus efficace et la réalisation de certaines opérations à distance (augmentation de puissance, changement de tarif).
- Protection en cas de surtension.
- Meilleur diagnostic des pannes.
- Interventions rapides en 24h.
- De nouveaux moyens de suivi, d'analyse et de maîtrise de la consommation : mise à disposition d'un site internet sécurisé permettant de suivre sa consommation quotidienne d'énergie. Inscription sur www.enedis.fr

■ QU'EST-CE QU'UN COMPTEUR COMMUNICANT LINKY ?

Comme les compteurs actuels, ils enregistrent la consommation d'énergie. Ils communiquent en plus avec les systèmes d'informations des gestionnaires de réseaux pour permettre, notamment, la remontée des données enregistrées par le compteur. Son remplacement ne changera ni le contrat ni le prix de la fourniture d'électricité.

Le changement de compteur est obligatoire et encadré par la loi, vous ne pouvez donc pas le refuser. De même, les communes ne peuvent pas en interdire le déploiement sur leur territoire.

■ QUI EST CONCERNÉ PAR CE COMPTEUR ?

Tous les foyers et bâtiments disposant d'une puissance inférieure à 36 kVA (particuliers, professionnels, entreprises, collectivités,...).

■ QUI POSE LES COMPTEURS ?

Sur notre commune, l'entreprise PARRERA interviendra pour le changement des compteurs. Les techniciens de pose sont spécialement habilités et formés, ils porteront un logo « Partenaire Enedis pour Linky ».

■ QU'EST-CE QUI CHANGE POUR LE CLIENT ?

- Relevé de compteur automatique à

■ INSTALLATION : QUAND ET COMMENT ?

Sur notre commune, l'installation débutera en août. 30 à 45 jours avant, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis.

L'intervention est gratuite et dure en moyenne 30 minutes, avec une brève coupure de votre alimentation électrique.

Aucun aménagement nécessaire : emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.

Pour plus d'informations :
0 800 054 659 ou www.enedis.fr/documents-officiels-linky

ELECTRICITE GENERALE - NEUF ET RENOVATION
CLIMATISATION REVERSIBLE
CHAUFFE-EAU SOLAIRE / THERMODYNAMIQUE
POMPE A CHALEUR AIR/EAU
PHOTOVOLTAIQUE

Etude - Installation - Dépannage

04 66 88 38 95

Rue du Candiac - 30600 VAUVERT - npeytavin@sepeg.fr

Livraison de repas à domicile

Salad'elle

Une cuisine saine et savoureuse
tous les jours de la semaine

06 87 83 85 29 www.saladelle.com

VESTRIC & CANDIAC

FÊTE VOTIVE 2017

MERCREDI 26 JUILLET

- 16h00** Après-midi des enfants
18h30 Abrivado bandido manade Chapelle (départ pont du Vistre)
Suivi de l'apéritif prolongé dansant avec JérémY
21h00 Concours de boules à la mêlée (boulodrome et arènes)

JEUDI 27 JUILLET

- 11h45** Abrivado départ des prés manade Agniel
17h00 Course de ligue LR La Clapière - Le Brestalou - Cavalinni
19h00 Bandido et apéritif
22h00 Course de nuit manade Agniel
23h00 Bal avec sono JérémY

VENDREDI 28 JUILLET

- 11h45** Abrivado départ des prés manade Aubanel
12h00 Apéritif dansant
19h00 Bandido manade Aubanel 6 taureaux et apéritif dansant
20h00 Repas dans la cour de la mairie animée
par Chriswilliams (réservation en mairie)
22h00 Course de nuit
23h00 Bal avec DJ Julien Rutyna et version Electric

VENDREDI 28 JUILLET

Repas avec animation à 20h00
dans la cour de la mairie

Menu à 18 euros
(Vin et café compris)

- Salade composée
- Coq au vin
avec pommes de terre
- Assiette fromages
- Tiramisu framboise

SAMEDI 29 JUILLET - Journée à l'ancienne

- 9h30** Déjeuner aux prés offert à la population
11h45 Abrivado départ des prés manade Martini
12h00 Apéritif dansant
17h00 Course taureaux emboulés manade de la Clapière
Raseteurs assurés école taurine
19h00 Bandido manade Martini et apéritif dansant
22h00 Course de nuit avec charlotade
23h00 Bal avec l'orchestre POP

DIMANCHE 30 JUILLET - Haut chic et bas choc

- 11h00** Festival d'Abrivado Martini - Cayzac - Leron - Clément
12h00 Apéro mousse
17h45 Course de trois vaches emboulées
19h00 Festival de bandido avec les quatre manades
22h00 Toro-piscine (manade Franquevaux)
23h00 Feu d'artifice et bal de clôture

TRAVAUX TENNIS

10



Les travaux de rénovation des courts de tennis, effectués par la Société ST Groupe, auront duré 6 semaines environ pour un montant de 50 000 €. A cette occasion, les ampoules de couleur jaune ont été remplacées par un éclairage blanc afin d'améliorer le confort visuel des joueurs.

Il est regrettable que la Fédération Française de Tennis n'ait pas répon-

du favorablement à notre sollicitation pour une aide financière et qu'elle ne favorise pas les petites communes souhaitant promouvoir ce sport. Seule, Vivette LOPEZ, sénatrice-maire de Mus, nous a attribué une subvention de 5 000 € sur sa réserve parlementaire.

La surface de jeu est en béton poreux et les couleurs ont été choisies en collaboration avec le bureau du club.

Les courts sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à la rampe d'accès.

Nous comptons sur le club pour garder ce nouvel équipement en parfait état le plus longtemps possible.

Nous les félicitons pour leur accession en 3^{ème} division ce qui leur permettra, nous l'espérons, d'attirer de nouveaux adhérents.



PLAN CANICULE



Les personnes âgées de +65 ans ou handicapées résidant dans la commune sont invitées à se faire recenser auprès de la mairie au 04.66.71.11.58.

UN RAPPEL DES MESURES DE PRÉVENTION UTILES EN CAS DE FORTES CHALEURS :

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- Mouiller son corps, au moins le

visage et les avants bras, plusieurs fois par jour et se ventiler,

- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool,
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes,
- Maintenir sa maison au frais en fermant fenêtres et volets le jour,
- Eviter les efforts physiques,
- Donner des nouvelles à ses proches et si nécessaire oser demander de l'aide.

infos utiles

MUTUELLE MIEL

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, contactez Madame CALISTRI :

04 66 22 76 69 ou 06 83 12 69 08

CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 7 mars 2017, les dossiers de demande ou de renouvellement de carte d'identité sont toujours disponibles en mairie de Vestric.

Mais ils doivent être rapportés, sur rendez-vous en Mairie de Milhaud (04 66 74 22 88) ou de Vauvert (04 66 73 10 73).

FESTIVITÉS

La jeunesse passera dans le village le dimanche 23 juillet pour les aubades.

11

RESTRICTIONS D'EAU

Notre commune est en vigilance, les mesures de recommandations de limitations des usages de l'eau préconisées par la Préfecture, pour les particuliers, sont les suivantes :

■ LIMITATIONS VOLONTAIRES :

- Aucun lavage des véhicules publics et privés,
- L'arrêt des fontaines qui ne fonc-

tionnent pas en circuit fermé,

- Entre 8h et 20h, l'arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, le remplissage complet des piscines privées, à l'exception d'une première mise en eau pour les nouvelles constructions,
- Entre 10h et 18h, l'arrosage ou l'irrigation des jardins potagers.




CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION D'EQUIPEMENTS GENERAUX

Siège Social : Arche Bôtti 2 - 115 Allée Norbert Wiener
30035 NÎMES CEDEX 1
Tél.: 04.66.04.70.60

Agence Cévennes : Im. Le Liner - 1655 Ch de Trespeaux
30100 ALES
Tél.: 04.66.56.67.60

Agence Vallée du Rhône : 176, av. Roger Salengro
30200 BAGNOLS/CEZE
Tél.: 04.66.39.02.65

Agence Alpes du sud : 49, Allée des Platanes
26170 BUIS LES BARONNIES
Tél/Fax.: 04.75.28.43.86

www.cereg.com



DIMINUTION DE LA VULNÉRABILITÉ DE L'HABITAT FACE AUX INONDATIONS

12

Face au risque inondation qui touche notre commune, les pouvoirs publics se mobilisent afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens.

La commune de Vestric-et-Candiac s'est en effet engagée dans une démarche de réduction de la vulnérabilité des équipements publics (mairie, école maternelle et primaire) afin de les rendre plus résilients face aux inondations. Une action similaire concernant l'habitat privé va débuter, en partenariat avec 3 autres communes (Aubord, Bernis, Lédenon), soumises à des problématiques similaires. Ce programme, dénommé Vistr'Alabri a pour objectif d'aménager les habitations afin de les protéger des inondations. Les communes sont assistées par l'Etablissement Public Territorial de Bassin du Vistre. Afin que les riverains subissent un minimum de dommages, l'Etat a rendu obligatoire la mise en place de certaines mesures d'adaptation du bâti, pour les propriétaires situés en zone inondable du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Le législateur fixe un délai de 5 ans après l'approbation du PPRI (4 avril 2014) pour effectuer les travaux obligatoires de mise aux normes des bâtiments. Passé ce délai, les subventions publiques peuvent ne plus être attribuées.

L'action se déroulera en deux étapes, une partie diagnostic du bâti suivie par une phase de travaux. Le diagnostic est entièrement financé par les pouvoirs publics (Etat, Région, Département, Commune), les tra-

vaux sont également subventionnés mais une partie des améliorations restera à la charge des propriétaires. La seule installation de batardeaux peut permettre de préserver les circuits électriques, murs, meubles... C'est un investissement raisonnable et rentable au vu du potentiel coût des dommages.

Les mesures obligatoires pour les habitations en aléa fort ou modéré sont :

- un diagnostic pour tous les bâtiments situés en zone inondable, il doit comporter un plan des bâtiments avec la cote de l'aléa du PPRI,
- une zone refuge doit être réalisée lorsque la cote des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) est supérieure à 80cm au-dessus du plancher le plus haut,
- l'installation de batardeaux pour chaque ouvrant en dessous de la cote des PHEC,
- les piscines enterrées doivent être balisées ; lors des crues elles ne sont plus visibles ce qui représente un risque important pour les équipes de secours,
- l'arrimage des objets flottants et/ou polluants comme des caravanes, cuves à fioul, bouteilles d'hydrocarbures...
- les campings en zone inondable doivent comporter une zone de refuge, au-dessus de la cote des PHEC, correspondant à la capacité d'accueil.

A ces mesures s'ajoutent des mesures recommandées comme l'installation de clapets anti-retours sur

les conduits sanitaires, l'installation d'enduits extérieurs imperméables...

Les communes et l'EPTB Vistre vont sélectionner un bureau d'études chargé d'effectuer les diagnostics chez les habitants volontaires pour évaluer le degré de vulnérabilité des bâtiments. Le diagnostic s'effectuera en présence du propriétaire, le compte rendu indiquera les interventions à réaliser, une estimation du coût des travaux avec une hiérarchisation des priorités. Le bureau d'études devra également accompagner les habitants dans le suivi des devis et le montage du dossier de subventions.

C'est donc une action qui va permettre aux habitants de Vestric-et-Candiac d'être mieux préparés face aux aléas climatiques méditerranéens.

Merci de retourner le coupon réponse joint au journal en mairie. Dans l'éventualité où le nombre de volontaires dépasserait le plafond prévu, une priorisation sera effectuée selon les zones les plus exposées à l'aléa inondations.

Les financeurs :



ÉCOLE MATERNELLE



13

■ FÊTE DU VENDREDI 16 JUIN

L'Association de Parents d'Elèves (APE) «Les pitchouns» l'a organisée, M. PAPIER, policier municipal, était présent suivant les mesures de sécurité préconisées, le personnel scolaire a participé à titre bénévole et M. PEYRO, du «Café de l'Avenir», a aimablement prêté une banque réfrigérée.

La participation de tous a permis à l'APE de remettre à la coopérative de l'école maternelle un chèque qui viendra compléter les subventions municipales. Le personnel de l'école

remercie chaleureusement l'APE pour son don et son implication auprès des enfants.

L'apéritif qui a suivi a été un moment convivial très apprécié des participants.

Merci à tous ceux qui ont participé à la fête avant, pendant et après.

■ SORTIE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE

Elle a eu lieu le mardi 20 Juin à «L'Anerit», à MARGUERITTES : ateliers divers avec les ânes avant et après le pique-nique.

Les élèves ont aimé leur journée !

■ ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

- Pré-rentree des enseignants : vendredi 1^{er} Septembre.

- Rentrée des élèves : lundi 4 Septembre au matin.

- 45 élèves sont inscrits au 27/06. Mais des inscriptions de nouveaux arrivants seront peut-être prises en mairie pendant l'été.

Rappel : aucune inscription ne sera prise le jour de la rentrée.

Bonnes vacances et rendez-vous en septembre !

alarmes premium 

SYSTÈMES D'ALARMES
VIDÉO-SURVEILLANCE
SERVICES





04.66.53.50.34 alarmes-premium.fr

ZAC CANTE CIGALE RN 113 30600 VESTRIC ET CANDIAC

COLOR JARDINS
Tout pour votre jardin

BABEL Christophe
PAYSAGISTE

Entretiens de jardins (tonte, taille, élagage)
Créations et modifications de jardins
Multi-Services, Petites Maçonneries

06 20 82 01 86
christophe.colorjardins@gmail.com

BALADE PARMIL LES PLANTES DES RUES



Le 11 mai, en présence de Françoise LIENHARD (Botaniste de l'association l'Œil Vert) et de Sophie RESSOUCHE du Syndicat des Nappes Vistrenque et Costières, nous avons découvert les vertus des plantes sauvages qui peuplent nos rues, leurs noms et les différentes manières de les cuisiner. Rencontre au fils de notre balade :

Plantes comestibles comme le laiteron (lorsqu'elle est jeune), très fréquente dans nos villages, feuilles très découpées presque épineuses, inflorescence jaune, le mouron des oiseaux (Stellaria media). Attention à ne pas

confondre avec le mouron rouge ou bleu, le peigne de vénus.

Plantes aux propriétés médicinales et comestibles comme le nombril de vénus (Umbilicus rupestris), guérit les blessures, les crevasses de seins de femmes qui allaitent et peut se consommer en salade, comme le plantain lancéolé, le pissenlit.

Plantes médicinales : fumeterre, belle de nuit, ruine de Rome.

Mais aussi la porcelle enracinée (Hypochaeris radicata), très toxique pour

les chevaux : troubles neuro-moteur. Le coquelicot, dont on peut faire une tisane pour les maux de gorge. Et bien d'autres encore...

Nous remercions les personnes (dont 3 enfants) qui malgré le temps menaçant ont eu la gentillesse de nous accompagner dans notre découverte.



F&U AUTO

Julien MONTEIL
04 66 80 47 24
06 12 56 53 54

Achat et vente de véhicules d'occasion

VERANDASUD^{SA}

Clément GARULO & Freddy HUE
Tél: 06 80 66 30 74 - 06 08 05 71 96

Fabricants - Installateurs



Menuiserie - Aluminium & PVC
Portes de garage-Portail de clôtures
Volets roulants & battants
Stores intérieur extérieur
Moustiquaires - Grilles magasin

Bureau: 04 66 71 36 12 - Email: verandasud@outlook.fr
Z.I. de Vestric - Route d'Uchaud - 30600 Vestric et Candiac

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Rosario HERRERO :

8 clos de l'Aire
04 66 71 23 33

Lutétia DURAND :

Rue des Tamaris
06 33 16 69 08
lutetia.michaud@hotmail.fr

Sylvie PASTOR :

5 rue des Platanes
07 86 15 98 22 / 09 63 28 23 04

Martine PROULHAC :

3 impasse Jean Moulin
04 66 71 02 57 / 06 60 99 61 32

Christelle LAGNY :

8 av. Charles de Gaulle
04 66 71 09 32 / 06 31 97 22 22

Sandrine GARCIA :

1 rue du Temple
04 66 71 38 20

Carine GIMENO :

1 rue des Oliviers
04 66 35 43 23 / 06 72 20 70 02

Christine PASCAL :

5 rue des Florentines
04 66 71 19 51 / 06 24 98 48 02

Virginie ROBIN :

6 rue de la Licorne
04 66 93 41 86 - 06 13 45 20 81
Facebook : Bambinous

Gaëlle MICHAUD :

4 rue de la Source
04 66 62 13 03 / 06 30 75 05 90

CLUB DÉTENTE & AMITIÉS VESTRIÇOISES



Nos aînés au port de Homps

Pour la première fois, au cours de ce deuxième trimestre, notre Président avait organisé un «tournoi de pétanque» et, c'est avec passion que 18 adhérents se sont affrontés tous les lundis sur le terrain de jeu de boules de la commune. Malheureusement, en raison de la grosse chaleur, le match final n'a pas pu avoir lieu ! Nous attendrons, avec impatience la rentrée afin de connaître «l'équipe gagnante».

Au mois d'avril, notre «loto de printemps» a connu un vif succès. Nous tenons à remercier tous les participants ainsi que les généreux donateurs.

Tous les mardis : «Rami, belote, jeux de société et mini-lotos» se succèdent ! Il y a donc toujours une bonne raison de passer l'après-midi au Club. En date du 2 mai, un voyage au «Pays des bisons» a été organisé. Mais hélas, le mauvais temps nous a empêché de découvrir cet animal (une prochaine fois peut-être aurons-nous plus de chance ?). Cette journée a tout-de-même été bien agréable ! Nous avons découvert un charmant petit musée de la ruralité, apprécié un bon repas et visité les caves de Roquefort.

En date du 20 juin, un voyage dans le «Minervois» où nous avons fait une très belle et reposante «croisière en gabare» sur le Canal du Midi et, après un bon repas, nous avons découvert (à pied) le village de Minerve, classé parmi les plus beaux villages de France.

Malgré la chaleur, nous avons apprécié la visite de ce lieu chargé d'histoire au milieu d'un magnifique paysage.

Nos oreillettes remportent toujours autant de succès et cette fois encore tout le monde n'a pas eu la chance de pouvoir en déguster.

Notre chorale a continué ses «prestations en maisons de retraite» et nous avons, avec les cinq autres chorales que dirige Mme EYMARD, donné un concert dans les arènes de Rodilhan.

En juin : nous avons fêté les anniversaires des natifs des mois de février, mars, avril et mai. Pour cela, un grand goûter a été organisé accompagné d'une excellente animation musicale.

A la fin de ce mois de juin : un repas, concocté par les membres du bureau, a terminé l'année.

Le Club reprendra le 5 septembre !
Un repas et un voyage sont en préparation !

Si vous désirez nous rejoindre : une «journée porte ouverte» est prévue samedi 23.09.2017 au local du Club «cour Gabian» de 9h00 à 16h00. Nous pourrions vous renseigner sur les différentes activités, notre mode de fonctionnement et les prix.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances !

La Trésorière, Jeanne-Marie KEYSER

INOND' ACTIONS

16



■ MISE SOUS TENSION DE LA LIGNE CNM (CONTOURNEMENT NÎMES MONTPELLIER)

La caténaire du Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier est désormais sous tension. L'alimentation électrique de la ligne nouvelle constitue une étape majeure du projet avant la livraison, prévue en octobre 2017. La caténaire de la ligne nouvelle est alimentée en énergie (25 000 Volts) provenant de la sous-station électrique de la Castelle (Lattes). Dès lors, la circulation de trains électriques devient possible.

Début juin 2017, l'alimentation proviendra également de la sous-station existante de Biscarrat (Jonquières Saint-Vincent) et la ligne nouvelle sera dans sa configuration électrique définitive. Compte tenu du risque électrique, Oc'Via

et SNCF-Réseau recommandent la plus grande prudence. Il y a en effet danger de mort à entrer en contact avec la caténaire, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un objet quelconque. Oc'Via et SNCF-Réseau rappellent que l'emprise de la ligne est strictement interdite au public. Les opérations de mise sous tension de la caténaire sont co-réalisées par Oc'Via Construction et SNCF-Réseau. Le CNM (Contournement Nîmes-Montpellier) est désormais totalement intégré au RFN (Réseau Ferré national) du point de vue électrique.

Prochaines étapes :

25 juin 2017 : Mise en service des installations de signalisation, depuis le poste d'aiguillage de Nîmes Nord, en partenariat avec SNCF-Réseau.

La signalisation du CNM deviendra alors partie intégrante du RFN.

Mi-juillet 2017 : Début des essais dynamiques, avec des circulations de trains d'essais.

Octobre 2017 : Livraison de la ligne par Oc'Via à SNCF-Réseau. Oc'Via-Maintenance sera alors en charge de son entretien et de son renouvellement jusqu'en 2037.

Pour en savoir plus : www.ocvia.fr / www.contournement-nimes-montpellier.com/
Informations fournies par Agnès ROUSSEAU, directrice de la communication à Oc'via.

Christian Fourcadier, président d'Inond'actions

Le Rond-Point du TISSU
RN113, 30600 VESTRIC
04 66 71 31 61
Du mardi au samedi
10-12H • 14H30-19H
Confection, Ameublement, Voilage, Patch, Mercerie, Mousse, Laine...

Garage Thierry PEREZ
SERVICE ET QUALITÉ AVANT TOUT
Mécanique - Carrosserie - Climatisation
Vente de véhicules neufs et occasions
ZA, rue de l'Avenir - Vestric - Tél 04 66 71 15 74

VESTRIC GYM VOLONTAIRE



17

■ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA GYM VIENT DE PASSER, LE VENDREDI 16 JUIN 2017.

Encore une année positive pour le club. Quarante adhérentes, un loto et une année réussie. La bonne humeur et une bonne entente pour cette année 2016/2017 en espérant la même chose pour l'an prochain.

Les adhérentes ont toujours été présentes, que ce soient pour le loto ou pour les cours. Une légère baisse de présence sur la fin de l'année, mais cela reste normal.

L'ancien bureau a été réélu, sauf une démission pour notre secrétaire, Muriel VARSOVIE, qui sera remplacée par Mireille DEVAL :

- **Présidente** : Maryse BOULET
06 99 07 98 98
- **Trésorière** : Christine ANDRÉ
06 74 99 70 23
- **Secrétaire** : MIREILLE DEVAL
06 81 70 60 37

Nous tenons à remercier l'association MJV, pour leur participation financière pour notre club.

Les cours resteront inchangés pour

la rentrée de septembre, ils commenceront le lundi 4 septembre 2017 :

- lundi avec Dani de 20h à 21h30 renforcement musculaire
- jeudi avec Laurence de 20h à 21h30 renforcement musculaire
- mardi et vendredi avec Pascale de 9h à 10h gym douce avec deux cours d'essai gratuits.

N'hésitez pas à tenter ces deux cours, et nous contacter aux numéros ci-dessus pour tout renseignement.

Le bureau

US VESTRIÇOISE

■ L'US VESTRIC PRÉPARE LA SAISON PROCHAINE.

Lors de la dernière assemblée générale ont été votés quelques changements, Julie DOLEANS sera la nouvelle présidente, épaulée par Raphaël HERRERO.

Les postes de trésorière et secrétaire

seront occupés par Marie HERRERO et Christine ANDRE, elles seront accompagnées par Stephan CAPARO, qui entre au bureau cette année.

Cette année nous sommes fiers d'afficher 19 joueurs à notre équipe.

Pour ceux qui le souhaitent il est en-

core possible d'agrandir cette équipe.

Pour plus de renseignements ou inscription vous pouvez contacter la présidente au 06 48 10 28 13 ou Raphaël HERRERO au 06 20 31 61 05.

Sportivement, l'US Vestricoise.

VESTRIC INNOVATION

YOg' ART

18



■ SORTIE BAMBOUS EN PROVENCE

Le dimanche 14 mai, l'association «Vestric Innovation» a proposé à ses adhérents une journée près de St Rémy de Provence pour découvrir un parc privé, un jardin extraordinaire de bambous culminant de presque 18 m, d'iris de collection et d'arbres et d'arbustes rares en Europe.

Bernard nous a accueillis chaleureusement autour d'un café matinal et après 3h de visite et de découverte incroyable, nous avons partagé avec lui le repas préparé par chaque membre, un pique-nique grandiose et convivial.

L'après-midi, chacun a pu profiter



à son grès de ce parc Zen où les oiseaux chantent et où les bancs rouges nous accueillent pour un temps de repos ou de méditation.

Cette sortie a ravi petits et grands sous un magnifique soleil printanier.

Retrouvez ce site sur :

www.bambous-en-provence.com

C'est avec le sourire que l'Association YOG'ARTS a clos sa saison de QiQong.

La vingtaine d'adhérents a pu apprécier, toute cette année, la sérénité et la compétence de Cathy que nous remercions pour la qualité de ses cours.

A la rentrée prochaine le 18 septembre, nous proposerons deux séances de QiQong, le lundi de 18h15 à 19h15 et le mercredi de 9h à 10h30, à la salle polyvalente.

Si vous voulez capter l'énergie et la faire circuler, nourrir votre corps et votre esprit, rejoignez nous.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Jany au 04 66 71 28 65

Dominique au 06 70 81 93 25

Cordialement . D.Pinguenet



CHASSE

■ DATE DE DISTRIBUTION DE CARTE DE CHASSE

La société de chasse la Diane Vestricoise donnera les cartes de chasse saison 2017/2018.

Les vendredis : 11 août de 18h30 à 19h30 ; 08 septembre de 18h30 à 19h30 ; 29 septembre de 18h30 à 19h30. Pas de distribution en dehors de ces dates.

BIBLIOTHÈQUE



■ DERNIÈRES INFOS :

Le bibliobus est passé par conséquent un nouveau choix de livres vous est proposé.

La bibliothèque est ce que vous en faites, un lieu de rencontres et d'échanges.

A ce propos, à partir du mois de septembre, nous organiserons des temps de rencontre à la bibliothèque. Peut être certains parents ou assistantes maternelles les connaissent déjà puisqu'elles existent déjà sur les communes autour de notre village.

Plusieurs études montrent à quel point le développement du langage est influencé par le nombre de mots qu'un enfant entend avant ses 3 ans. Alors pourquoi ne pas essayer !

Dates retenues pour la lecture : 14 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 14 décembre.

Nous serons très heureuses de vous y accueillir car pour la première séance Sandrine REYNIER VALAT (relais assistantes maternelles de la communauté de communes) accompagnera mes premiers pas.

Enfin des nouveaux livres vous attendront à la rentrée. Je vous souhaite de très bonnes vacances à tous.

「 La bibliothèque rouvrira ses portes le 6 septembre 」

■ RAPPEL :

Vous voulez emprunter un livre, un CD ?

• Deux possibilités :

-Consultez les collections sur le catalogue en ligne de la DLL (Bibliothèque du Gard). En quelques clics vous connaîtrez la disponibilité du document puis venez à la bibliothèque pour que je puisse vous le réserver en me donnant les références. **Le site www.biblio.gard.fr**

-Venez directement à la bibliothèque et je me ferai un plaisir de faire le nécessaire.

■ COURRIELS À LA BIBLIOTHÈQUE

biblio.vestriccandiac@orange.fr

■ LES HORAIRES

Mercredi 15h/17h - Jeudi 15h30/17h - Vendredi 10h/11h30

Rappel : de 14h à 15h30 réservé à l'école Maternelle

Durant les petites vacances scolaires : Jeudi 15h/17h

Martine TULLIO, bénévole

OLD FROGS



La saison des Olds Frogs 2016/2017 vient de se terminer en ce mois de juin. Celle-ci a été plutôt chargée, 35 matchs au compteur, seulement 14 défaites.

Les joueurs ont particulièrement apprécié les mois de mai et juin car les matchs ont été disputés à domicile. Les équipes reçues se sont régalées à jouer sur un très beau terrain malgré la grosse chaleur de ces dernières semaines.

L'assemblée générale a eu lieu le 30

juin à 19h à la salle polyvalente en clôture de cette très belle saison, et en vue de préparer la prochaine avec en point de mire un grand Vide Grenier sur la place des arènes au mois de septembre.

Tous les Vétérans vous souhaitent de très bonnes vacances estivales et vous donnent rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures...

Cédric responsable des Vétérans de Vestric

Numéros utiles

RENSEIGNEMENTS

■ LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h30

Mardi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 16h30

Jeudi Fermeture

Vendredi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h00

Secrétariat :

Tel : 04 66 71 11 58

Fax : 04 66 71 27 60

Adresse internet :

vestric@wanadoo.fr

Site : www.vestric.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 8h30 à 11h30

Mardi : 8h30 à 11h30

Mercredi : 9h30 à 11h30 et 14h30 à 16h30

Jeudi : 9h30 à 11h30

Vendredi : 15h15 à 17h30

Téléphone et fax : 04 66 77 23 87

LA DÉCHETTERIE

Fermeture hebdomadaire :

le vendredi, dimanche et jours fériés.

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi, de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 15h00 - 17h00

Jeudi : 15h30 - 17h00

Vendredi : 10h00 - 11h30

■ Et durant les congés scolaires...

Jeudi : 15h00 - 17h00

■ FERMÉE JUILLET & AOÛT

LE CIMETIÈRE

Octobre à mars : 9h00 à 17h30

Avril à septembre : 9h00 à 18h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

■ Téléphone : 04 66 35 55 55

■ Site internet : www.ccrvv.com

SÉCURITÉ - URGENCES

■ **POMPIERS**18

■ **CENTRE MÉDICO-SOCIAL**04 66 73 10 50

■ **SAMU**15

■ **GENDARMERIE DE BERNIS**04 66 71 39 10

■ **POLICE MUNICIPALE**04 66 71 73 51

■ **POLICE INTERCOMMUNALE**04 66 53 25 51

DIVERS

■ **SUEZ ENVIRONNEMENT**09 77 40 11 39

■ **URGENCE SÉCURITÉ GAZ**0 800 47 33 33

■ **URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ** ...09 72 67 50 30

■ **ORANGE** : dysfonctionnement réseau
téléphonique fixe 1015

■ ÉCOLES

Maternelle04 66 71 43 30

Elémentaire04 66 71 57 79

Restauration scolaire04 66 88 67 70

■ **CENTRE DE LOISIRS** 04 66 93 25 41

■ MÉDECIN

M. Roure04 66 71 66 79

■ DENTISTE

Mme Delage04 66 71 02 82

■ KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Dogat04 66 71 07 17

■ ORTHOPHONISTE

Mme Boissier04 66 71 31 79

■ INFIRMIÈRES

N.Colado et L.Michel04 66 51 97 50

■ CORRESPONDANT MIDI LIBRE

M. Fourcadier04 66 71 24 70